



ENTRETIEN

Du fait de leur conception en inox 304 L, l'entretien des régulateurs est quasi nul. Les seules opérations à réaliser sont de l'ordre de la vérification de bon fonctionnement et de l'état du régulateur ; à savoir :

- Contrôle de la montée et descente du registre avec le bras
- Contrôle de l'intégrité du bras flotteur
- Contrôle de l'intégrité du flotteur
- Contrôle de l'absence de débris sur le régulateur

Nous conseillons un entretien trimestriel du régulateur. Une fréquence plus élevée peut être nécessaire en fonction de la qualité des eaux entrantes.

